Genève, le 12 mars 2021

A Madame Frédérique Perler, en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

A Monsieur Alfonso Gomez, en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement

Aménagement du quartier de Plainpalais

Le 15 octobre 2018, nous adressions au Conseil Municipal de la Ville de Genève une pétition (P-391), pour l'amélioration de la mobilité douce dans le quartier de Plainpalais.

Cette pétition emboîtait le pas à une motion intitulée « Rendons la place de Saint-François à la population! », motion du 6 décembre 2017 portée par Mmes et MM. Simon Gaberell, Delphine Wuest, Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Uzma Khamis Vannini et Marjorie de Chastonay.

Pour rappel, voici le texte de la pétition :

- « 1. Place de St-François : aménager un espace vert de qualité au cœur du quartier en végétalisant la place, en installant des bancs, en reliant le parc Freundler à la place de jeux et en créant des ouvertures dans les murs qui cernent le parc. Il s'agit également de favoriser le cheminement des personnes à mobilité réduite et des familles en aménageant la liaison piétonne entre la rue de Carouge et l'hôpital via la maison de quartier et l'école Micheli-du-Crest.
- <u>2. Rue Jean-Violette</u> : réaménager la partie large de la rue en installant un mail central végétalisé avec des bancs.
- 3. Parc des Chaumettes: réduire l'impact des murs en béton, déplacer le bac à sable, planter des haies vives entre le parc et la rue Lombard pour la sécurité des enfants, ralentir les cyclistes aux abords de l'aire de jeux.
- <u>4. Rue Micheli-du-Crest</u>: transformer en zone de rencontre la partie de la rue située entre le bd de la Tour et le bd de la Cluse (devant l'école). »

Cette bande verte, allant de la villa Freundler au parc des Chaumettes, en y incluant la rue Jean-Violette, offrirait, aux habitant.e.s du quartier, des zones sécurisées de rencontre, de détente, de jeux, de respiration.

Ces questions faisaient déjà partie d'un rapport listant 39 propositions datant de 1998 et repris en 2009 (« Cluse-Roseraie : le retour »). Vous trouverez ce rapport dans les documents ci-joints.

Le 16 septembre dernier, à l'occasion de notre assemblée générale, nous avons mené des ateliers citoyens, qui ont repris les points de la pétition, intégrant d'autres éléments permettant un mieux vivre

ensemble dans le périmètre de la place de Saint-François, du parc de la villa Freundler, allant jusqu'au parc des Chaumettes. Le résumé de ces ateliers se trouve également en pièce-jointe.

A l'occasion de l'échange concernant la place de Saint-François, un habitant s'est présenté avec une proposition tout à fait innovante, P-2 (Plainpalais -2 degrés), invitant à penser l'aménagement de la place de façon à faire baisser la température, sur ce périmètre, de deux degrés. Ce projet pilote novateur pourra, s'il réussit, essaimer ailleurs en ville.

Delphine Wuest, présente à cette soirée, et Simon Gaberell nous ont invités, afin de faire avancer le dossier, à vous adresser ce courrier.

Afin d'échanger avec vous et vous présenter en détail ces aménagements, nous vous proposons une rencontre, sur place, à convenir dans le courant du mois de mars ou plus tard, si vous en trouvez la disponibilité. Ce moment permettrait ainsi de remettre sur les rails le dossier des aménagements du quartier de Plainpalais et les voir ainsi se concrétiser dans les mois, les années à venir.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, veuillez recevoir Madame la Conseillère Administrative, Monsieur le Conseiller Administratif, nos salutations les meilleures.

Pour la maison de quartier de Plainpalais

Danièle Warynski, présidente

Ateliers citoyens

aménagements dans le quartier de Plainpalais

Le tracé de la bande verte



Aménagement de la place de St-François (Plainpalais – 2 degrés)

Youri Quiquerez, habitant et membre du collectif du jardin des possibles, est le concepteur du projet « Plainpalais moins deux degrés », qui propose des modifications de l'actuelle configuration de la place de St-François, ainsi que dans son proche périmètre dans le quartier de Plainpalais. Ce projet peut être considéré comme une expérience urbaine, une zone expérimentale écologique et sociale dans le but de confirmer si des transformations de l'aménagement urbain à micro-échelle sont susceptibles d'avoir une influence sur la diminution de la température dans une zone définie.

Si c'est le cas, ces modifications pourraient être reproduites à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.

Ce projet s'inscrit dans la récente démarche de la Ville de Genève visant à prendre en compte l'avis des habitants concernant l'aménagement de leur quartier, ainsi que dans l'implication de la Ville de Genève pour l'Agenda 21.

Si ce projet réussit à installer un microclimat de 2 degrés inférieur au reste de la ville, il pourrait être une excellente démonstration de l'engagement concret de Genève pour la lutte contre le réchauffement climatique, montrant qu'il existe une réelle volonté politique de s'investir de manière pérenne dans le développement durable impliquant aussi bien les citoyen.nes que le gouvernement, ce qui pourrait avoir des répercussions positives en faveur de Genève, au niveau local, voire national ou même international.

Il est très probable que certaines écoles ou institutions genevoises seraient intéressées à participer à ce projet (HEPIA, HETS, Ecole de Lullier, Jardin Botanique, SIG, etc.) et à y apporter leurs idées et connaissances techniques.

Ces aménagements, une fois finis, pourraient être une des étapes de visite de Genève et pourraient figurer parmi les haltes touristiques.

Ces derniers temps, de nombreux habitant.e.s de Genève se plaignent de la bétonisation de leur ville, du fait que de nombreux arbres sont coupés et que de grandes zones de verdures sont supprimées sans être remplacées, pour laisser place à des endroits où le mobilier urbain est anguleux, fait de bancs en béton ciré rectangulaires, sans zones végétalisées, sans vie. Ces

lieux n'invitent pas à une utilisation quotidienne, ils sont conçus sans conscience de la température emmagasinée et résiduelle créée par ces îlots de chaleur urbains.

Plusieurs places ou lieux ont été aménagés à Genève ces dernières années (place Simon-Goulart, place des Grottes, place Cornavin, quai des Bergues, etc.). Ces aménagements sont sans âme, froids (mais cependant très chauds en été), revêtus d'un sol imperméable aux eaux de ruissellement, sans arbres ni couvert végétal, n'invitant pas à l'utilisation quotidienne des lieux ni à la détente.

Le futur aménagement de la place de St- François, ainsi que son périmètre (rue Micheli-du-Crest, parc de St-François, parc des Chaumettes, etc.) est l'occasion idéale pour penser la ville de manière différente, à plus long terme, et avoir une réflexion plus large sur les futures répercussions climatiques ou sociales consécutives à nos choix et décisions actuels en matière d'aménagements urbains.

Nous savons toutes et tous que dans les années à venir, les températures en milieu urbain seront de plus en plus élevées et que la densité de la population s'accroît. Nul besoin de développer plus avant ces faits.

Le but de ce projet est de faire baisser la température de deux degrés, dans une zone définie, en été, et favoriser les liens sociaux.

Il sera donc judicieux d'effectuer des relevés de température à différents moments et en différents endroits de la zone test avant la mise en place des aménagements envisagés, afin d'avoir un comparatif fiable.

Ce projet s'articule autour de divers axes :

- 1) Végétalisation de la zone test,
- 2) Modifications, travaux et perméabilisation des sols,
- 3) Récupération et utilisation des eaux pluviales,
- 4) Rendre la zone test agréable, pratique et sûre pour les différents utilisateurs.trices,
- 5) Systèmes circulaires et autonomes en énergie,
- 6) Pourquoi s'arrêter là?

1) VEGETALISATION DE LA ZONE TEST

- Arborisation comme outil de rafraîchissement de la ville.
- Plantation de végétaux adaptés à l'augmentation des températures et nécessitant moins d'apport d'eau.
- Création d'un mur végétal sur la façade aveugle du 21, boulevard du Pont-d'Arve (qui deviendrait le plus grand mur végétal de Genève, voire de Suisse romande ?)
- Création d'un couvert végétal, d'une canopée sur le grand trottoir de la place de St-François actuellement utilisée comme parking à scooters.
- Végétalisation des toitures des immeubles de ce périmètre.
- Aménagements et végétalisation de la future voie verte entre la place de St-François et le parc des Chaumettes.
- Création d'un mur végétal sur la façade aveugle du mur du parc de St-François (ce qui éviterait les graffitis comme actuellement.)
- N.B: La vigne vierge est une plante nécessitant peu d'entretien, peu onéreuse et poussant rapidement.

2) MODIFICATIONS DE L'ESPACE ACTUEL ET PERMEABILISATION DES SOLS

- Suppression du revêtement goudron sur une partie ou toute la place de St-François.
- Mise en place de revêtements perméables à l'eau, idéalement herbe, gazon ou dalles pavé-gazon.
- Suppression ou ouvertures des 2 murs adjacents au Jardin des Possibles (parc de la villa Freundler) afin de faciliter la circulation d'air (réutilisation des pierres

classées pour créer des rocailles permettant l'accès au Jardin des Possibles et aux zones de détente).

3) UTILISATION DES EAUX PLUVIALES

- Mise en place de récupérateurs d'eaux pluviales venant des toits alentour. (immeubles 19, 21 et 23, boulevard du Pont-d'Arve).
- Alimentation des fontaines et arrosage du Jardin des Possibles.
- Création d'un bassin aquatique avec filtration naturelle par phyto-épuration.
- Création d'une zone d'eau (jets d'eau sortant du sol, (cf place des Nations) par système de pompes alimentées par panneaux solaires en haut du mur du 21, boulevard du Pont-d'Arve.
- Alimentation de buses de vaporisation d'eau placées sous le couvert végétal, sous la canopée.
- (le site pourrait devenir le plus grand site urbain de récupération d'eaux de pluie de Suisse)
- (le site pourrait devenir le premier bassin aquatique urbain par phyto-épuration de Suisse)

4) ZONE-TEST VIVANTE, AGREABLE ET SÛRE

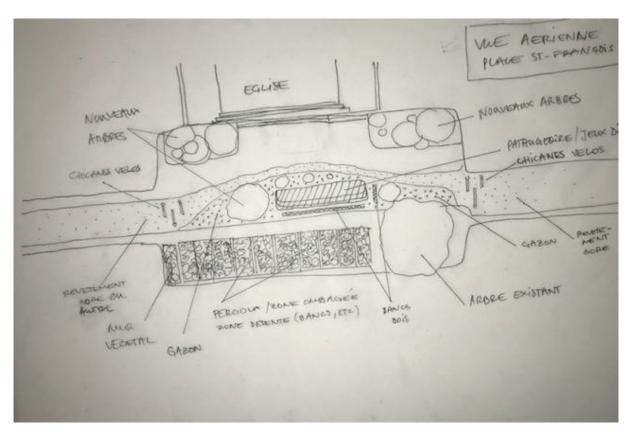
- Création d'une zone prioritaire pour les piétons, poussettes, enfants, personnes âgées (l'immeuble à encadrement protégé, l'Arc-en-Ciel, est à proximité), avec l'implantation de zones de repos, d'échanges et de pauses journalières.
- Interdiction de circuler et de parquer aux scooters et motos.
- Créer des chicanes aux deux entrées de la place de St-François pour freiner la vitesse des vélos.
- Véhicules à moteurs interdits, sauf véhicules prioritaires, voirie, corbillards, pompiers, etc.
- Organisation d'évènements (cinéma en plein air, bals musette, guinguettes, sports, jeux d'eau, jeux de lumières, mapping, marchés, cours et ateliers divers, jeux géants, rencontres intergénérationnelles, conférences ou concerts en plein air, etc.).

5) SYSTEMES CIRCULAIRES ET AUTONOMES EN ENERGIE

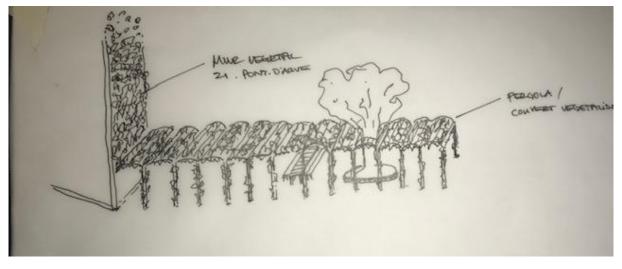
- Panneaux solaires voltaïques situés en haut du mur du 21, boulevard du Pontd'Arve permettant l'alimentation en électricité des pompes des différents éléments hydrologiques (bassin, canopée, jets d'eau, etc).
- Drainage en sous-sol des eaux de ruissellement pour alimenter par gravité les rocailles et autres zones végétalisées.

6) POURQUOI S'ARRÊTER LÀ?

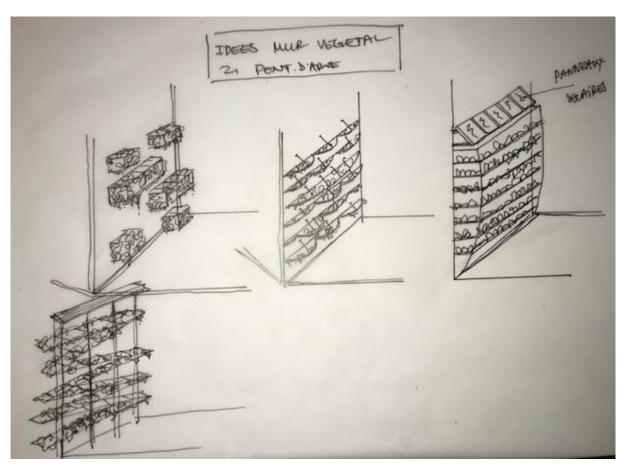
- Récupération de l'énergie thermique du site de compostage urbain du Jardin des Possibles.
- 1er mini site de production de bio-gaz urbain pour chauffer les serres à semis et les bacs de cultures en hiver du Jardin des Possibles.
- Elevage de poissons en aquaponie.
- Plantation d'arbres fruitiers et vignes pour produire jus de fruits et vins de Plainpalais.
- Plantation d'une micro forêt très dense avec des espèces végétales autochtones et adaptées à notre climat. Des plantations de ce type montrent que les arbres croissent et prolifèrent plus rapidement qu'en situation normale.



Vue aérienne place de Saint-François



Pergola, vue en coupe



Idées de mur végétal

Aménagement du parc des Chaumettes

Le parc des Chaumettes est un parc très prisé, tant des habitant.e.s que des enfants de l'école voisine, et du personnel de l'hôpital. Après des années d'utilisation et de pratique, des éléments d'amélioration deviennent essentiels pour la sécurité de toutes et tous, mais également pour pallier le manque d'installations sportives et de jeux dans le quartier.

Ce qui est ressorti de l'atelier :

- Installer un mur de grimpe sur le mur jouxtant l'hôpital.
- Installer un agora espace (fitness urbain) pour permettre aux jeunes de faire du sport, cette demande émanant d'un groupe d'adolescents du quartier.
- Afin de sécuriser l'espace côté rue Lombard, créer une haie nourricière et favorable à la biodiversité, avec des essences locales : prunellier, prunus, noisetier, aubépines, sureau, épine-vinette, lilas, cornouiller, bourdaine, argousier, houx, troène vulgaire, saule à oreillettes, viorne lantane, lierre indigène et autres arbustes qui abritent des oiseaux, favorisant ainsi la diversité et contribuant à lutter contre le changement climatique.
 (A l'exemple de la haie réalisée au Grand Saconnex, chemin du Chapeau du Curé)
 Le laurier cerise et le thuya ne sont pas à recommander, car ils sont envahissants et n'offrent pas de nourriture aux insectes, alors que les plantes indigènes à épines ou aiguillons offrent des cachettes sûres pour les oiseaux.
- A terme, il serait intéressant de pouvoir davantage ceinturer le parc pour envisager, peut-être, d'en faire un espace d'accueil libre durant les vacances.
- Pérenniser les bacs qui ralentissent les vélos, et les remplir avec des plantes persistantes à cueillir ou d'ornement : thym, romarin, menthe arabe, livèche, olivier, chêne-vert, ...
- Créer un bac à sable dans le parc. Le bac à sable actuel, un peu caché, semble être le lieu de déjections. A vérifier avec l'école et le parascolaire, car il y a aussi un intérêt à ce bac à sable en continuité avec les jeux du préau.
- Créer un coin d'herbes qui aiment l'azote, pour créer des toilettes urbaines naturelles. Un
 « design » adapté aux filles et femmes pourrait être imaginé avec Claire Mayet, qui a pensé la promotion des toilettes sèches mobiles 1m3 que commercialise sa sœur.

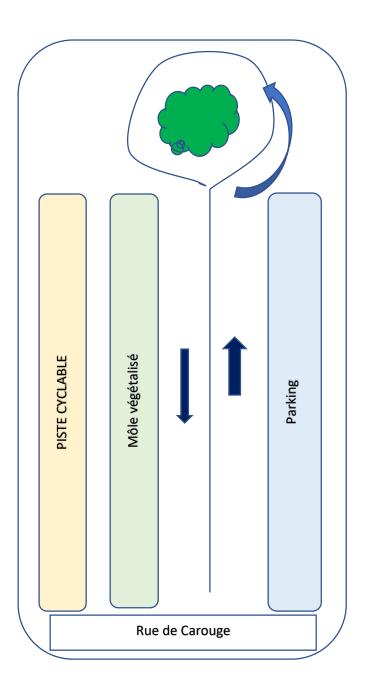
Aménagement de la rue Jean-Violette

Végétalisons la rue!

Planter un môle bordant la piste cyclable, sur les places de parking actuelles. Planter des arbres fruitiers : pommiers, poiriers, pêches de vigne, pêchers, abricotiers, kiwis.

Planter un arbre près du mur peint, qui fasse un rond-point, permettant aux voitures d'accéder aux places restantes, à droite de la rue Jean-Violette, en la regardant depuis la rue de Carouge, tourner autour de l'arbre pour repartir.

Rendre la rue des Voisins (semi)piétonne, en retirant 9 places bleues sur la partie qui va à la place de St-François, tout en gardant les accès aux parkings.



Faire du passage de St-François une zone piétonne, moyennant un accès aux garages via la cour intérieure de l'immeuble de la CPEG, en venant par la rue de Carouge

Démarches à entreprendre :

- 1. Vérifier la faisabilité d'un accès en voiture par la rue de Carouge
- 2. Mettre en discussion l'éventualité d'une ouverture de la cour intérieure pour accéder à tous les garages et remplacer les 3 garages que l'opération détruirait.

Il y a 2 entrées vers des garages sur le passage de St-François :

- Une entrée mène à 6 petits garages privés, en forme de hangars, des habitant.e.s de l'immeuble de la CPEG.
- Une entrée mène à un sous-sol sous l'immeuble qui borde la rue des Voisins, avec quelques places que loue un privé ou la régie pour 300.- par mois (tél. : 022 800 00 12). Derrière l'immeuble de la CPEG, il y a une longue cour intérieure, coupée par 3 petits garages

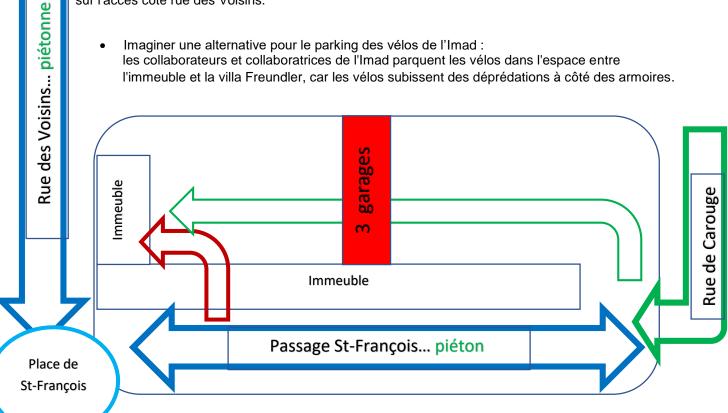
Si ces 3 garages sont démolis, il y aurait une longue bande d'un seul tenant derrière l'immeuble de la CPEG, accessible depuis la rue de Carouge, pour peut-être davantage de places de parking. Un de ces 3 garages appartient à Yassine Ouldammar, patron du Zai Zai très motivé à éviter la circulation de voitures dans le passage.

La réfection de cet immeuble de la CPEG vient d'être achevée. L'architecte est Sybille Sauvin Jean (archi-plurielle@bluewin.ch).

La cour intérieure serait à aménager, pour remplacer les 3 garages et permettre la circulation. Les poubelles sont un peu entassées à ciel ouvert.

La cour est utilisée pour passer des civières vers le centre d'imagerie médicale en raison de marches sur l'accès côté rue des Voisins.

Imaginer une alternative pour le parking des vélos de l'Imad : les collaborateurs et collaboratrices de l'Imad parquent les vélos dans l'espace entre



Comment, face aux vols, garder le Jardin des Possibles ouvert?

Contexte : une quantité notable des récoltes des jardinier.ère.s est prélevée par des personnes nonmembres du collectif, ce qui démotive les habitant.e.s jardinier.ère.s.

Que faire pour qu'il n'y ait plus de déprédations et de vols dans le jardin ?

Il faut s'assurer que l'on peut taxer de vol l'acte de récolter des légumes dans un jardin situé dans un parc public.

Solutions projetées :

- Installer des lumières solaires avec détecteur
- Communiquer l'invitation à faire partie du collectif du Jardin des Possibles
- Inciter à prendre soin du jardin
- Informer que le vol, même d'importance mineure, est puni par le Code Pénal suisse
- Si des récoltes indésirables sont constatées, appeler les îlotiers (117 ou 427) créant ainsi une main courante, qui leur permet des passages plus fréquents.
- Planter des espèces peu connues, élargissant les chances qu'elles soient laissées dans le jardin
- Planter un espace plus en retrait avec des plantes qui aiment l'azote, signalisé comme un urinoir
- Planter des espaces de plantes abondantes, offertes à une libre cueillette, invitant clairement à se servir là librement.

Réfection des armoires extérieures pour une mise à disposition d'un mobilier convivial pour la vie en commun(s) des habitant.e.s dans l'espace public



Cet espace est actuellement un local à poubelles. Il est fréquemment utilisé comme urinoir et des déchets sont retrouvés aux alentours.

Une partie du matériel de la cave de la Villa Freundler va être déplacée dans cette armoire. Les habitants souhaitent avoir accès à du matériel tel que :

- Tables & bancs
- Jeux (enfants et adultes)
- Parasols
- Grill
- Boite d'échange

Afin d'éviter que cet endroit reste un endroit insalubre et en faciliter l'accès, les habitants souhaitent :

- L'installation de toilettes publiques à proximité
- L'installation d'un éclairage
- La décoration de cet espace
- Une ouverture digitale et non par clé de l'armoire afin d'en faciliter l'accès